

Rapport Responsabilité Sociétale de l'Entreprise – Exercice 2016-2017
Fincley consulting

Cabinet de conseil en stratégie, organisation et management spécialisé dans les services financiers

Octobre 2017

Sommaire

Introduction	3
Volet transverse	5
Volet économique	7
Volet environnemental	8
Volet sociétal	9
Conclusion	11
Annexe	12

Introduction

Message du Président



Fincley consulting est un cabinet de conseil créé en décembre 2015. Il a été fondé par des consultants expérimentés qui se sont retrouvés autour d'une vision commune de leur métier, centrée sur l'apport d'expertise, la confiance et la qualité des prestations. Mais au-delà de cette vision professionnelle, les associés de Fincley se sont également rejoints sur des valeurs partagées et ont très vite défini une culture d'entreprise faite de transparence, de responsabilisation et d'ouverture.

Dès la création de Fincley, lors des premiers choix stratégiques ou logistiques, ces valeurs ont guidé nos choix. Nous avons ainsi pris spontanément en compte les critères et objectifs de la RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), que ce soit dans la sélection de nos prestataires, dans la formalisation de nos premières procédures ou dans la politique de gestion de l'entreprise.

Rapidement, le besoin s'est fait sentir d'inscrire nos actions dans un cadre global et cohérent. Un cadre qui nous serve de guide dans la poursuite de nos ambitions en matière de croissance durable et responsable, et qui donne une visibilité et une lisibilité à nos actions pour toutes nos parties prenantes. C'est ainsi qu'il y a un an, nous formalisons notre adhésion au Global Compact de l'ONU et nous menions notre première évaluation par le cabinet EcoVadis.

Un an après, c'est l'occasion de faire le bilan de l'exercice 2016/2017 : une année de formalisation, durant laquelle de nombreuses procédures et documents ont été rédigés en prenant en compte les principes de la RSE, mais également une année d'action, puisque nos réalisations couvrent déjà un champ assez large sur les trois axes de la RSE : sociétal, environnemental et économique.

C'est une grande satisfaction de voir déjà les collaborateurs de Fincley se saisir de ces principes et prendre l'initiative. C'est ainsi que notre première action de soutien à une cause (la lutte contre le cancer) est venue de l'équipe. C'est cette équipe que nous souhaitons placer au cœur de notre ambition RSE pour les prochaines années, en la sensibilisant davantage à toute la diversité des enjeux RSE, en lui donnant les moyens de proposer et de mener des actions RSE, et bien sûr en assurant sa montée en compétence au service de nos clients.

Pascal HOAREAU
Président Fincley consulting

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PH', written in a cursive style.

Présentation de Fincley consulting

Fincley consulting est un jeune cabinet de conseil en stratégie, organisation et management spécialisé dans les services financiers. Notre ambition est d'accompagner nos clients dans leurs projets de transformation, de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle, en fondant notre valeur ajoutée sur une expertise fonctionnelle et sectorielle pointue, sur la qualité de nos équipes et l'excellence dans l'application de nos méthodes. Notre expérience nous permet d'intervenir sur des problématiques de finances et risques, de conformité et en trait avec les dispositifs réglementaires, ou encore de distribution et d'accompagnement dans la transformation digitale, auprès des banques, des institutions financières, et tout récemment du domaine de l'assurance.

Près de deux ans après sa création, Fincley, c'est aujourd'hui une trentaine de consultants, et une forte perspective de croissance.

Volet transverse

Une de nos premières actions de formalisation a été la publication en interne d'une charte RSE. Cette charte prend en compte les spécificités de Fincley (histoire, croissance, culture, activité, équipe, ...) et pose en conséquence les principes qui doivent guider nos actions en matière de RSE. Nous avons repris ces principes dans le présent rapport, et nous les avons illustrés par nos actions.

Principe : croître selon les principes de la RSE

Fincley s'engage à appliquer au mieux et selon ses moyens tous les principes de la RSE dès aujourd'hui, et non à attendre l'atteinte d'une taille critique ou d'objectifs financiers pour prendre ses responsabilités.

Concrètement, Fincley étant en plein développement, ses processus et procédures ne sont pas tous stabilisés.

La formalisation d'une organisation et de procédures RSE...

Notre vision de la RSE n'est pas celle d'un engagement statique, mais d'une démarche de long-terme, justifiant la mise en place d'une organisation et de procédures dédiées. Ainsi, Fincley a mené plusieurs actions afin de formaliser cette politique et organisation :

- la nomination de Guillaume Soubelet en tant que responsable RSE. Il a notamment pour rôle de servir de référent pour les chefs de projets dans leur recherche de solutions s'inscrivant dans le respect de la RSE, ainsi que pour toutes les démarches visant à améliorer notre performance en la matière ;
- la publication d'une charte RSE qui matérialise nos engagements. Chaque consultant ayant en charge un projet lié au développement interne de Fincley s'engage à appliquer de manière volontaire les principes de cette charte dans son projet ;
- l'adhésion au Pacte Mondial de l'ONU, qui nous engage notamment à un exercice annuel de transparence sur nos actions et nos résultats ;
- l'évaluation de notre politique RSE par le cabinet indépendant EcoVadis : pour notre première évaluation en 2016, nous avons obtenu le niveau « confirmé ».

... suivie de la mise en place d'un plan d'action

L'élaboration du plan d'action est un moyen pour le management du cabinet de définir notre stratégie RSE et les choix opérationnels pour la décliner dans nos actions, missions et procédures. Il permet de formaliser nos engagements, d'assigner les responsabilités et de suivre la mise en œuvre de cette stratégie. Ainsi, notre plan d'action a été :

- formalisé en début d'exercice par le management ;
- présenté à l'équipe ;
- suivi régulièrement ;
- clôturé par le bilan que constitue le présent rapport annuel et la formalisation du plan d'action pour le prochain exercice.

Principe : sensibiliser progressivement les collaborateurs sur les sujets RSE

Le plan d'action RSE 2016 / 2017 de Fincley a été un moyen de sensibiliser l'équipe à notre engagement RSE. Il a été élaboré par le Responsable RSE avec les consultants responsables de chaque action et validé par le Président de Fincley consulting. De plus, chacun de ces consultants responsables peut y associer d'autres collaborateurs.

Par ailleurs, ce plan d'action évolue de manière dynamique grâce aux éléments suivants :

- les responsables d'action mettent le plan à jour régulièrement, et au moins à chaque point d'équipe ;
- les consultants sont invités à participer à une action en contactant le responsable de celle-ci ;
- tous les consultants peuvent également contacter le responsable RSE pour ajouter une action ou un projet. L'idée est alors étudiée et discutée en point d'équipe. Plusieurs actions ont d'ores et déjà été initiées via ce canal.

Principe : s'engager à améliorer continuellement sa performance RSE et à communiquer ses résultats

Cet engagement est pris devant l'ONU, en rejoignant l'initiative du Pacte Mondial (UN Global Compact). Ses 10 principes sont rappelés en annexe de ce document. Fincley s'engage par là à publier un rapport annuel retraçant ses initiatives et ses résultats en matière de RSE.

Cet engagement est également matérialisé par le renouvellement de notre évaluation par EcoVadis, dont nous attendons le résultat pour la période 2016 / 2017 à l'heure où nous rédigeons ce rapport.

Volet économique

Principe : Inscrire notre offre, nos démarches projet, nos recommandations dans les principes RSE.

Fincley promeut une vision responsable du métier de consultant

Cette vision que le management de Fincley met en œuvre au quotidien dans nos démarches commerciales et nos missions se matérialise par :

- la valorisation d'une offre responsable autour des enjeux réglementaires et de conformité des acteurs des services financiers : nous cherchons à mettre en œuvre des processus et solutions qui assurent un respect pérenne et sincère de la réglementation et nous ne travaillons pas sur des moyens qui permettent de s'y soustraire ou de la contourner ;
- la valorisation d'une gestion de projet et d'une conduite du changement transparente et respectueuse des hommes et des femmes, en particulier des collaborateurs de nos clients ;
- la valorisation des formations assurées par les consultants Fincley auprès de professionnels du secteur financiers, la participation à des organisations de Place (AFGAP par exemple) et la diffusion de connaissance et de bonne pratiques via des articles sur notre site internet ou dans des périodiques spécialisés.

Fincley consulting diffuse également cette vision responsable du conseil par un module de cours sur le métier de consultant dispensé en école de management par certains associés.

Une politique d'achats responsables

La politique d'achats menée par Fincley consulting vise à avoir un impact économique positif pour la société

Nous pouvons citer des exemples de sélection de prestataires qui ont été menées en prenant en compte ce principe :

- la sélection d'un prestataire de courriel couplé à une plateforme de gestion documentaire dématérialisée dont l'emprunte carbone est négative et dont un tiers de la consommation d'électricité provient d'énergies renouvelables ;
- la sélection d'un prestataire de nettoyage des locaux, qui s'engage dans la RSE au travers d'actions dédiées : formation du personnel, mesures de sécurité adéquates et sensibilisation des employés, recrutement et interventions autant que faire se peut à proximité du domicile de ces derniers, ...

Le personnel administratif de Fincley est sensibilisé à ces principes et les prend désormais en compte systématiquement dans le choix des fournisseurs et prestataires.

Une politique de gestion responsable

Fincley consulting a développé une politique de gestion qui recherche un impact économique positif, au-delà de nos propres performances. Par exemple dans sa politique de gestion des ressources humaines :

- Fincley privilégie l'embauche en CDI à d'autres types de contrats précaires, temporaires ou au recours au consultants free-lance ;
- Fincley soutient les formations professionnalisantes en recrutant un apprenti en alternance.

Volet environnemental

Le métier du conseil, parce qu'il est un métier de prestations intellectuelles, est par nature peu consommateur de ressources et d'énergie, et son impact sur l'environnement est limité. Fincley choisit des principes qui insistent sur la responsabilité individuelle des consultants.

Les principes environnementaux de Fincley consulting :

<p>Principe 1. Promouvoir les gestes et initiatives écoresponsables, communiquer régulièrement auprès des consultants pour favoriser leur appropriation à long terme dans nos vies quotidiennes.</p>	<p>Fincley sensibilise en particulier ses consultants sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la réduction de la consommation d'énergie : sensibilisation aux gestes responsables tels qu'éteindre son ordinateur et non le mettre en veille, éteindre les lumières ; – la réduction et recyclage des déchets : sensibilisation à la diminution des impressions papier via impression recto-verso par exemple ; – la réduction des émissions de GES par la sensibilisation aux taux d'émission des différents modes de transports. <p>Ces principes ont été intégrés au sein du kit d'intégration de Fincley. Ils sont régulièrement rappelés à l'équipe.</p>
<p>Principe 2. Agir en faveur de l'environnement</p>	<p>Les actions concrètes de Fincley concernant les thèmes précédemment évoqués sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la réduction de la consommation d'énergie : choix d'ordinateurs portables plutôt que de postes fixes, choix d'ampoules basse consommation ; – la réduction et recyclage des déchets : choix d'une machine à café en grains sans capsules jetables, mise à disposition de vaisselle, absence de gobelets jetables, récupération et remplacement des toners d'imprimante par le fournisseur, récupération des déchets papiers ; – la réduction des émissions de GES par le choix des transports dans le cadre des missions et des trajets domicile-travail. <p>Enfin, notre cabinet fait appel à un prestataire pour le nettoyage des locaux dont les engagements environnementaux comprennent des actions sur la gestion des déchets, des produits et consommables, du matériel, du carburant, ainsi que les sur les émissions de CO2.</p>

Volet sociétal

Dans un métier de prestations intellectuelles, les expertises, savoir-faire et résultats doivent primer sur toute autre considération pour juger de la qualité d'un candidat ou d'un salarié. Dans ce métier, la diversité est une chance en ce qu'elle permet, faisant se rencontrer idées et points de vue, permettant la recommandation de démarches et solutions novatrices.

Les quatre principes sociétaux de Fincley consulting :

<p>Principe 1. S'engager pour le bien-être et le développement des salariés</p>	<p>Ce principe se matérialise par :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le choix d'une complémentaire santé de qualité financée en partie par l'employeur ; – un suivi annuel des compétences formalisé par un entretien, durant lequel chaque consultant a l'opportunité de partager ses objectifs de développement. Cet entretien contient également un volet relatif aux conditions de travail ; – des séances de formation sur des sujets métiers ou méthodologiques, des retours sur expériences lors des sessions « 3M », et des supports de formation internes ; – une politique d'encadrement systématique des consultants juniors sur leur mission par des managers opérationnels.
<p>Principe 2. De l'embauche à la promotion, lutter contre toute forme de discrimination et favoriser la diversité</p>	<p>Pour respecter ce principe, nous avons mené les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un recrutement équitable et juste : nous appliquons ce principe en formalisant systématiquement le jugement d'un candidat selon une grille d'évaluation objective. Informatisé, ce processus nous permet de produire des indicateurs de suivi. – un salaire équitable : la rémunération d'un consultant est décidée sur la base de son parcours académique et professionnel, ses qualités, et son investissement auprès du cabinet. – l'égalité homme-femme : elle se traduit par une rémunération équivalente à compétences égales. – un suivi personnel de chaque consultant : dans le suivi du développement des consultants et dans leur avancement, nous nous engageons à partager leur évaluation avec eux, et à définir ensemble des objectifs de progression.
<p>Principe 3. Sensibiliser nos partenaires et nos interlocuteurs</p>	<p>Nos propositions commerciales incluent une présentation de notre engagement RSE. Par ailleurs, la rédaction d'une page dédiée RSE sur notre site internet est actuellement en cours.</p>
<p>Principe 4. Soutenir et promouvoir les actions de nos collaborateurs qui s'engagent pour des causes socialement responsables en ligne avec nos valeurs</p>	<p>A l'initiative des collaborateurs du cabinet, qui ont montré leur attachement à un engagement de l'entreprise au-delà de ses parties prenantes, Fincley a ajouté ce principe lors de la 1^{ère} révision (2017) de sa charte RSE.</p> <p>Au cours de cette année, les collaborateurs Fincley ont pu participer à une course dont une partie des fonds d'inscription ont été reversés à une association de recherche contre le cancer.</p>

Focus sur les actions pour le bien-être et développement des collaborateurs

Mise en place d'un kit d'intégration à destination des nouveaux arrivants

Un kit d'intégration a été publié, afin d'assurer l'intégration des nouveaux arrivants (compréhension des procédures, de la culture d'entreprise, ...), et également de servir de référence aux consultants déjà en place. Il rappelle par exemple les règles sur la santé au travail, la sécurité des personnes et des biens, la lutte anti-corruption, les principes de confidentialité, ...

La mise en place de « communautés », afin de fédérer les jeunes collaborateurs, tout en leur permettant de se former

Il s'agit de réunir toutes les semaines les consultants par équipes sous la tutelle d'un référent, dans le but de produire et développer de nouvelles connaissances, offres commerciales, articles, ... et leur permettre de se former, tisser des liens, tout en contribuant au développement du cabinet.

Moments de convivialité

L'ensemble des collaborateurs Fincley est invité à prendre part à différents événements fédérateurs tout au long de l'année (séminaire, repas de Noël, galette des rois, soirée de clôture d'exercice, anniversaire de Fincley, ...).

Ouverture et accessibilité du management

Du fait de la taille humaine du cabinet et sa culture d'entreprise, le management se rend accessible et ouvert aux sollicitations des collaborateurs. Tout collaborateur peut ainsi facilement, dans l'esprit entrepreneurial qui caractérise Fincley, faire remonter des idées, proposer des initiatives à visée de développement ou, afin d'améliorer la vie dans l'entreprise, faire part de ses inquiétudes, poser des questions, etc...

Une évaluation personnalisée et des points d'étapes réguliers

Fincley assure un suivi personnalisé de ses collaborateurs, lors de points formalisés en fin d'année ou après chaque mission. Cela permet au collaborateur d'échanger avec ses managers sur ses missions, faire le bilan des compétences et savoir-faire acquis, des axes d'améliorations, et communiquer ses souhaits.

Conclusion

Les actions et engagements présentés dans ce rapport sont ceux d'une entreprise ayant adhéré pour la première année au COP. Ainsi, nos principes doivent se concrétiser davantage, nos actions se systématiser et se diversifier. Notre plan d'action pour l'exercice 2017 / 2018 doit y contribuer.

C'est ainsi que, pour les années à venir, la stratégie RSE que nous avons développée nous conduira successivement à :

- approfondir et diffuser nos principes : nous nous assurerons que nos procédures et actions couvrent l'ensemble des sous-domaines de la RSE, et développerons encore davantage notre engagement et notre culture RSE, en interne comme chez nos clients ;
- rechercher et développer une zone d'excellence parmi les principes RSE : l'excellence fait partie de notre vision du conseil, et nous souhaitons choisir avec l'équipe un thème en ligne avec nos valeurs sur lequel mobiliser prioritairement notre créativité et notre énergie, afin de rechercher l'exemplarité.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine pour suivre la concrétisation de nos engagements.

Annexe

Les dix principes du Pacte Mondial de l'ONU

Ces principes sont répartis en quatre thèmes :

Droits de l'Homme

- Principe 1 : les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
- Principe 2 : elles doivent elles-mêmes veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Normes de travail

- Principe 3 : les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
- Principe 4 : l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Principe 5 : l'abolition effective du travail des enfants ;
- Principe 6 : l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

- Principe 7 : les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Principe 8 : à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
- Principe 9 : à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

- Principe 10 : les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.